



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9474^e séance

Mardi 14 novembre 2023, à 10 h 5

New York

Président : M. Zhang Jun (Chine)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. Moretti
Émirats arabes unis	M ^{me} Matar
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Kelley
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Paolini
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Korbich
Japon	M. Yamanaka
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2023/777)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et au Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2023/777)

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2023/852, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/777, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2708 (2023).

La séance est levée à 10 h 10.